

Journée Mondiale des Zones Humides 2012

Comité Départemental en faveur des Zones Humides du Jura



Comité
Départemental
Zones humides



Le Tourisme dans les Zones Humides : Une expérience unique

“ C’est par un froid polaire qu’un groupe de 14 personnes s’est rendu jeudi dernier sur le site des étangs Vaillant en Bresse du Jura afin de découvrir la richesse du milieu et comprendre le fonctionnement de son écosystème. ”

Journée Mondiale !

La Journée Mondiale des Zones Humides fait écho à la convention RAMSAR signée en Iran en 1971 dans le but de protéger les zones humides en s’appuyant sur une coopération internationale et en favorisant les actions locales, régionales et nationales.

La convention RAMSAR est le seul traité mondial du domaine de l’environnement portant sur un écosystème particulier. Il compte 160 pays membres et couvre toutes les régions géographiques de la planète, soit plus de 1900 sites répertoriés à ce jour.

La France est adhérente depuis 1986 et possède 36 sites humides classés (étangs, marais, estuaires, lagon...).

Les étangs !

Le site des étangs Vaillant, du Crêt et du Fort a été choisi pour célébrer cette Journée Mondiale des Zones Humides en raison de sa valeur patrimoniale et de sa qualité touristique.



Découverte du sentier d’interprétation (observation depuis les palissades, aussi accessible aux personnes à mobilité réduite)

Tourisme Responsable !

“ L’avenir de ces milieux dépend des actions de chacun. Protéger leur biodiversité est un devoir citoyen. ”



Étang Vaillant mis en assec après la pêche

Dans ce cadre de nombreuses actions de préservation et de restauration ont été effectuées, notamment pour maintenir et accroître la diversité écologique du site (restauration du fonctionnement hydraulique des étangs, maintien de la biodiversité...) et pour sensibiliser le public aux enjeux du site.

Les zones humides jouent un rôle essentiel dans l’expérience touristique, puisqu’abritant de nombreuses espèces animales et végétales, elles constituent des pôles d’attraction croissant pour le grand public.

Cette journée classée sous le thème du loisir nous a permis de mieux appréhender le point de vue des touristes ainsi que celui des communautés locales dans leur relation à l’environnement et ainsi d’examiner les avantages d’un tourisme durable pour les écosystèmes des zones humides.

L’approche touristique étant très importante dans ce projet, nous avons conçu un dispositif de visite intégrant les notions de découverte, d’éducation et d’accessibilité, en adaptant notamment le sentier de découverte aux personnes à mobilité réduite.

Étangs de Bresse du Jura
02 février 2012

En bref :

- Acquisition : Achat du site en 2001 par la FPHFS (Fondation pour la Protection des Habitats et la Faune Sauvage)
- Coût : 274 031€ avec l’aide financière de : l’Agence de l’Eau, la DREAL, la FDCJ
- Surface : 65 Hectares (étangs, bois, prairies, roselières...)
- Gestion : Fédération Départementale des Chasseurs du Jura
- Objectif 1 : Protéger et valoriser le patrimoine naturel
- Objectif 2 : Sensibiliser le public et canaliser la fréquentation

Dans ce communiqué :

Compte-rendu de la visite du site des étangs Vaillant, du Crêt et du Fort



Alimentation d’un étang à l’autre

Une journée de mobilisation à la hauteur des engagements !

Un écho qui fait chaud au cœur !

Malgré l'atmosphère glaciale de cette journée, les professionnels de l'environnement étaient au RDV. C'est donc en groupe éclairé que nous avons évoqué l'intérêt de protéger les zones humides en Bresse Jurassienne.

« Professionnels et élus au RDV »

Nous remercions particulièrement les représentants de l'Agence de l'Eau, de la SAFER, de la commune de Chapelle Voland et de la Communauté de Commune du Comté de Grimont pour leur présence.

Au programme :

- Accueil de l'Agence de l'Eau RMC « Rhône Méditerranée Corse » et rappel des missions du CDZH (Comités Départemental en faveur des Zones Humides) dans la région.
- Introduction contextuelle du site et des intérêts de préservation par le CDZH.
- Présentation du site des étangs Vaillant, du Crêt et du Fort, comme projet concret d'aménagement en faveur du grand public, selon la thématique proposée : Le tourisme dans les zones humides, une expérience unique.



Echange entre intervenants depuis l'observatoire situé le long de l'étang Vaillant.

Point fort : L'aménagement du sentier d'interprétation pour les personnes à mobilité réduite. Un atout de plus pour le site !

L'évolution du projet

Le site est acquis en 2001 pour un montant de 274 031€ grâce au financement de 4 partenaires, à raison de :

- 41% **FPHFS** (Fondation pour la Protection des Habitats et la Faune Sauvage)
- 34% **l'Agence de l'Eau RMC**
- 22% **DREAL** (Direction Régionale de l'Environnement et de l'Aménagement du Territoire)
- 3% **FDCJ** (Fédération Départementale des Chasseurs du Jura)

Des objectifs de gestion sont alors définis et des travaux de restauration et d'aménagement sont entrepris, dans le but de maintenir et accroître la diversité écologique du site tout en sensibilisant le public à la protection de l'environnement.

Zoom sur les actions réalisées :

1. Restauration du fonctionnement hydraulique des étangs (digue, déversoir, moine) pour un montant de 66 207€. Avec le financement de l'AE (Agence de l'Eau) 26%, le FEOGA (Fond Européen d'Orientation et de Garantie Agricole) 43%, FDCJ (Fédération Départementale des chasseurs du Jura) 31%.

Rappel

- 19 habitats naturels répertoriés
- 246 espèces végétales recensées
- 188 espèces animales observées

« Protéger la biodiversité est une nécessité, la valoriser est un devoir »

2. Préservation des espèces végétales et animales présentes sur le site, maintien de la qualité de l'eau, création d'une réserve de chasse et actions de développement en faveur de la pisciculture.

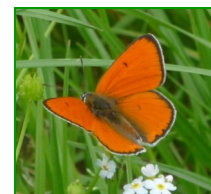
L'intérêt touristique

« Comment préserver un milieu essentiel à la vie tout en valorisant son potentiel touristique ? »

C'est en réponse à cette question que nous avons développé des actions destinées à favoriser la visite du site, mais aussi à canaliser le flux des visiteurs et à limiter les dégradations encourues.

Un budget de plus de 110 000€ a permis depuis 2005 de réaliser un grand nombre d'interventions telles que la construction d'une palissade, l'installation de deux observatoires, et la

conception d'un programme d'éducation à l'environnement. Des œuvres cofinancées par 4 partenaires : l'AE (Agence de l'Eau), le CR (Conseil Régional de Franche-Comté), la Communauté de Commune Bresse-Revermont et la FDCJ (Fédération Départementale des Chasseurs du Jura). D'autres projets de valorisation voient le jour grâce à notre partenariat avec le CDT (Comité Départemental du Tourisme), comme la mise en place d'un éco-compteur, la parution du site dans un topoguide national et l'aménagement d'un sentier de découverte pour les personnes à mobilité réduite.



Un succès inattendu :

en 2011, le site a accueilli plus d'un millier de visiteurs !

Pour en savoir plus, RDV sur internet :

www.zones-humides-jura.com

www.chasseurdujura.com



Un territoire en harmonie